

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL151

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 11 A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination avec l'amendement à l'article 10, les dispositions de l'article 11 A ayant été transférées dans l'article 10.